

Le Notre Père

"Que ton Règne vienne."

"Que ta Volonté soit faite sur la terre comme au Ciel."

Le Livre du Ciel – Tome 23 - 5 février 1928

(...) Or Je vins du Ciel pour former le Règne de la Rédemption.

Avant de repartir au Ciel, Je fis une autre promesse encore plus solennelle, celle du Règne de ma Volonté que l'on trouve dans le "Notre Père".

Pour lui donner davantage de valeur et l'obtenir plus vite, Je fis cette promesse formelle dans la solennité de ma Prière.

Je priais le Père de faire venir Son Règne, qui est "Le Règne de la Divine Volonté" sur la terre comme au Ciel.

Je me mis à la tête de cette Prière, sachant
- **que c'était aussi sa Volonté** et
- **que, venant de Moi, Il ne m'aurait rien refusé.**

D'autant plus que, à travers sa propre Volonté, Je priais et Je demandais une chose voulue par mon Père Lui-même.

D'abord J'ai formulé cette prière devant mon Père céleste. J'étais sûr qu'Il m'accorderait le Règne de sa Volonté sur la terre.

Alors Je l' ai appris à mes apôtres
- afin qu'ils la fassent connaître partout dans le monde,
pour que tous disent, en un seul cri:

"Que ta Volonté soit faite sur la terre comme au Ciel."

Je n'aurais pu faire une promesse plus sûre et solennelle que celle-ci.

Pour nous les siècles ne sont qu'un point.

Mais nos Paroles sont des faits et des Actes accomplis.

Ma prière au Père céleste :

" Que ton Règne vienne, que ta Volonté soit faite sur la terre comme au Ciel ",
ne voulait pas dire que par ma venue sur terre,
le Règne de la Divine Volonté allait s'établir au milieu des créatures.

Sinon J'aurais dit : "Mon Père,
que notre Règne, établi par Moi sur terre, soit confirmé
et que notre Volonté règne et domine."